



Syndicat de l'enseignement  
de la région  
de Vaudreuil

2239, chemin Sainte-Angélique  
Saint-Lazare (Québec)  
J7T 2H5

Téléphone : 450 455-6651  
Télécopieur : 450 455-0083  
Courriel : [presidence@servaudreuil.net](mailto:presidence@servaudreuil.net)  
Site Web : [servaudreuil.net](http://servaudreuil.net)



## Pénurie de profs : des enseignants qui ont déjà une classe sont obligés de faire du remplacement

Trois enseignantes de notre syndicat, Chantale Lauzon, Julie Fournier et Claudine Malouin, ont accepté de témoigner dans le **Journal de Montréal** du manque de personnel qui force les enseignants à faire du temps supplémentaire et les maintient dans un cercle vicieux d'épuisement.

L'exécutif du SERV tient à remercier ces enseignantes qui ont eu le courage de dénoncer notre réalité et qui ont donné de leur temps durant la semaine de relâche pour faire une action votée en assemblée générale en mai dernier au **Plan d'action pour contrer le dépannage**.

En plus de l'enquête sur le dépannage menée par le SERV en février et mars 2017, de la lettre de dénonciation envoyée à madame Proulx le 12 mai dernier, de la pétition déposée lors de notre visite au Conseil des Commissaires le 13 juin 2017, des deux griefs présentement en audition et de la compilation du dépannage cette année, les membres voulaient faire connaître leur réalité dans les médias.

D'autres actions votées sont à prévoir dans les prochains mois.

**Voici quelques extraits du billet de la journaliste Dominique Scali paru le vendredi 9 mars dernier qui a été une vraie bombe dans les médias écrits, télévisés et web partout au Québec :**

**Cours moins bien préparés, enfants stressés par la succession de remplaçants, surcharge de travail.**

**Des enseignants qui doivent régulièrement faire du « dépannage obligatoire » pour pallier la pénurie de profs en plus de gérer leur propre classe lancent un cri d'alarme.**

Presque tous les matins, Claudine Malouin se croise les doigts quand elle entre à l'école. « Il ne faut pas qu'il y ait du dépannage obligatoire aujourd'hui. Faut pas, faut pas, faut pas », se répète-t-elle.



### Pas de suppléants

Il arrive donc qu'une école n'ait trouvé personne pour assurer un remplacement de dernière minute et se tourne vers les enseignants réguliers pour effectuer du « dépannage ». Ceux-ci vont remplacer pendant que leurs propres élèves suivent des cours d'éducation physique ou de musique, par exemple.

Les enseignants doivent donc gruger dans le temps qui sert à planifier leurs cours, corriger, appeler des parents ou encore à rencontrer les professionnels de l'école.

Les profs rencontrées ont beau être habituées à apporter du travail à la

maison, la charge de travail faite en dehors de l'école augmente.

« Mes enfants, mon conjoint, tout le monde écopent », résume Julie Fournier.

Le système de dépannage était autrefois utilisé de façon exceptionnelle. « Mais là, c'est rendu quotidien », remarque-t-elle.

Une école a même eu recours à cette solution plus d'un jour sur trois entre octobre et février, illustre un document obtenu par *Le Journal*.

« C'est rendu que je planifie des cours en fonction du dépannage. Je vais prévoir quelque chose qui demande moins de planification, que je peux organiser rapidement, au lieu de choisir l'activité la plus pédagogique pour mes élèves », dit Julie Fournier.

### Gênés d'être malades

Les trois enseignantes avouent se sentir coupables de ne pouvoir pas toujours donner le meilleur à leurs élèves par manque de temps.

Le sentiment de culpabilité ne s'arrête pas là : les profs qui tombent malades s'en veulent aussi, sachant le stress qu'ils causent à leurs collègues.

« Il y en a qui sont gênés de prendre congé, vont s'excuser sur les réseaux sociaux. Certains vont attendre jusqu'à avoir un diagnostic médical », abonde la prof Chantal Lauzon.

Elles n'en veulent pas à leur direction ni à leur commission scolaire. « On voit qu'ils essaient des choses, mais le problème est au-dessus d'eux », remarque M<sup>me</sup> Malouin.

(suite en page 2)

DANS CE NUMÉRO :

➤ Suite du Mot de la présidente	2	➤ Élections syndicales	4
➤ Programme de mentorat	2	➤ Semaine de la relève syndicale	5
➤ Planificateur 2018-2019	3	➤ Formation RQAP	6
➤ L'incivilité au travail, comment réagir	3	➤ Formation RREGOP 101	7
➤ Pose-toi avec ta personne déléguée	4	➤ Souper-conférence de la condition des femmes	8

## Pénurie de profs : des enseignants qui ont déjà une classe sont obligés de faire du remplacement

(suite du Mot de la présidente)

### Jusqu'à cinq profs par jour

Les élèves qui se retrouvent sans suppléant pendant une journée complète peuvent voir défiler cinq professeurs différents dans leur classe, ce qui « désorganise » et rend anxieux certains jeunes du primaire.

« Il y en a une dans ma classe qui pleure toute la journée [quand il y a du dépannage] », écrivait un enseignant dans un sondage réalisé l'an dernier par le Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil.

Quand un professeur est malade, un suppléant vient en principe le remplacer pour toute la journée, qui comprend cinq périodes, explique Véronique Lefebvre, présidente du syndicat.

S'il n'y a aucun suppléant disponible, les professeurs de l'école doivent donc « jouer au pompier » et se relayer pour chaque période, ce qui crée une grande instabilité pour les enfants.

### Besoins particuliers

Les élèves qui ont des besoins particuliers sont particulièrement pénalisés, remarque la prof Julie Fournier. Ces jeunes ont souvent un plan d'intervention qui détaille les mesures à mettre en place pour leur donner un coup de pouce, mais les profs qui arrivent en catastrophe pour dépanner n'ont pas le temps de se les approprier.

« Toutes ces mesures prennent le bord », témoigne M<sup>me</sup> Fournier. Et quand l'enseignante retourne dans sa propre classe sans avoir eu le temps de préparer son cours en raison du dépannage, ce sont aussi ses élèves qui écopent.

Pour les trois professeurs interrogées, il ne fait aucun doute que la pénurie de personnel commence à avoir un impact sur la qualité de l'enseignement.

Chantal Lauzon se souvient d'un comité qui réunissait trois profs et un conseiller pédagogique à son école afin d'améliorer la formation en mathématiques. La rencontre a été remise à plus tard à de nombreuses reprises, les enseignants étant incapables de se libérer en raison de la pénurie.

**Plus elles sont épuisées, plus elles sont nombreuses à quitter la profession**

### Service de garde

Dans certains cas, ce sont les éducateurs du service de garde ou les surveillants de diner qui s'occupent de la classe orpheline.

« Faudra-t-il repenser l'école pour embaucher des surveillants en cas d'absence du prof? Renvoyer les élèves à la maison? ironise Véronique Lefebvre. On fait quoi? »

À court terme, elle croit que la Commission scolaire des Trois-Lacs pourrait être moins sélective dans le choix des enseignants. Par exemple, l'organisation n'embauche que des finissants qui ont eu 80 % comme note à leur examen de français, alors que la plupart des autres commissions scolaires acceptent ceux qui ont eu 70 %, explique-t-elle.

La Commission scolaire des Trois-Lacs n'a pas rendu les appels du *Journal*.

### Dans le même bateau que les infirmières ?

Des enseignants craignent que la pénurie entraîne encore plus d'épuisement et ne crée ainsi un « cercle vicieux » semblable à ce que vivent les infirmières dans le milieu de la santé.

« Non seulement on manque de relève, mais on tombe en maladie. On nous en demande toujours plus, mais on reste humaines », dit l'enseignante Julie Fournier.

Plus elles sont épuisées, plus elles sont nombreuses à quitter la profession ou à tomber en arrêt de travail, ce qui épuise d'autant plus celles qui restent et aggrave la pénurie, expliquent les professeurs.

Une situation qui leur rappelle celle que vivent les infirmières, qui doivent faire beaucoup d'heures supplémentaires contre leur gré.

« Ça, ça s'en vient dans le milieu de l'éducation », croit Véronique Lefebvre, du Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil, qui prévoit que la pénurie ira en empirant dans les prochaines années.

### Perfectionnement

« C'est ironique. On veut augmenter la formation, mais les profs ne sont même pas capables d'assister au perfectionnement qu'on leur offre déjà », dit M<sup>me</sup> Lefebvre. Car pour être libéré, un enseignant doit être remplacé, ce qui est souvent impossible.

Véronique Lefebvre  
Présidente

## Programme de mentorat au primaire

Dans le cadre de l'implantation du plan d'accueil, d'intégration et d'insertion professionnelle, nous sommes à la recherche d'enseignants d'expérience (mentors) qui souhaiteraient accompagner des enseignants en début de carrière (mentorés).

Formation les 23 avril et 7 mai 2018.

Pour toute information sur le programme de mentorat, vous pouvez joindre Isabelle Gendron au poste 1357 ou par courriel à [igendron@cestrois-lacs.qc.ca](mailto:igendron@cestrois-lacs.qc.ca).

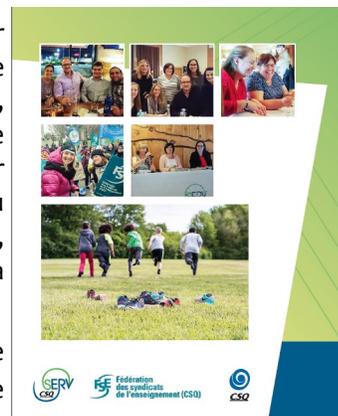
**Faire parvenir votre fiche d'inscription par courrier interne aux Services éducatifs aux jeunes, à l'attention de Mme Isabelle Gendron, conseillère pédagogique, avant le 6 avril 2018.**

# Le planificateur 2018-2019 est arrivé!



Nous aimerions féliciter les gagnants du concours *Planificateur* 2018-2019, soit madame Caroline Lacelle, enseignante à l'école du *Papillon-Bleu (Sainte-Trinité)*, madame Shanna Stever, enseignante aux écoles *Saint-Thomas* et *Auclair* et madame Marie-Hélène Ménard, enseignante à l'école de la *Riveraine* pour leurs œuvres qui illustrent la page couverture avant du planificateur 2018-2019 ainsi que monsieur Samuel Angers, enseignant à l'école *Brind'Amour* pour son œuvre qui illustre la page couverture arrière du planificateur 2018-2019.

Ils remportent chacun une carte cadeau d'une valeur de cinquante dollars (50,00 \$) pour le commerce de la région de leur choix.



Le planificateur vous sera livré par votre personne déléguée d'ici la fin juin.

Notez que grâce aux mille-trois-cents dollars (1 300,00 \$) reçus des commanditaires du planificateur 2017-2018, nous avons fait un don de cent dollars (100,00 \$) à chacun des organismes suivants : *Ligue des droits et libertés*, *Fondation Léa Roback*, *Fondation Monique-Fitz-Back*, *Oxfam-Québec*, *Maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges*, *Au bas de l'échelle*, *Fondation Docteur Benoit Deshaies*, *CNCPS*, *L'Aut'Journal* et *Centre de femmes La Moisson*.

Véronique Lefebvre, présidente

## L'incivilité au travail, comment réagir

Voici quelques conseils si vous vivez de l'incivilité

Essayez de ne pas le prendre personnel, il faut plutôt se calmer et en parler.

- ◆ Évitez de réagir de manière incivile à votre tour;
- ◆ Choisissez un moment approprié (état calme) et l'endroit (calme et discret) pour échanger avec l'autre personne sur ce qui s'est passé :
  - ◇ Relatez les faits (et non des interprétations), ex. : « dans la salle du personnel, vers 10 h 15, tu t'es adressé à moi en haussant le ton et en présence des collègues... »  
N'interprétez pas : « Ce matin tu m'as insulté devant tout le monde! »
  - ◇ Nommez les émotions ressenties, ex. : « Je me suis senti humilié devant l'équipe... »
  - ◇ Laissez votre collègue s'expliquer sans interrompre. Faites preuve d'écoute.
  - ◇ Posez-lui des questions ouvertes pour mieux comprendre, ex. : « Quelle est la raison de ton impatience? Pourquoi réagis-tu si promptement? » Etc.
  - ◇ Résumez ce que vous comprenez de la version de l'autre, ex. : « Si j'ai bien compris, pendant que je parlais tu avais de mal à te concentrer et cette situation t'empêche de faire ton travail. Cela t'a rendu impatient. »
  - ◇ Échangez sur un mode de fonctionnement qui puisse vous satisfaire si une telle situation de reproduirait. Ex. : « Que dirais-tu qu'on évite, dorénavant, de se parler sur un ton brusque et en cas de désaccord, on échangeait en mode solution plutôt qu'en mode critique? »
  - ◇ Concluez si possible, en excusant le comportement.
- ◆ Si les comportements d'incivilité se répètent avec cette même personne, documentez les comportements reprochés avec des faits (paroles, heure, lieu, témoins, etc.). Il sera plus facile de trouver des solutions si les propos ou les gestes reprochés sont des faits et non des interprétations. Informez la direction de la situation.
- ◆ Vous pouvez discuter avec vos collègues des situations où des comportements d'incivilité se sont produits afin d'en comprendre la source et de proposer des solutions pour éviter que de tels comportements ne se reproduisent. Une personne-ressource de votre syndicat peut animer des rencontres, dans le but de comprendre le contexte, et non de juger, et de permettre la recherche de solutions avec les membres de l'équipe-école.
- ◆ Agissez avant que l'incivilité ne se transforme en harcèlement psychologique, violence verbale et/ou physique.





# pose-toi avec ta personne déléguée!



Le comité des jeunes du SERV



Pendant la semaine de la relève syndicale

Du 9 au 13 avril 2018



## Élections syndicales



Des élections syndicales auront lieu le mercredi 30 mai 2018, à 16 h, au théâtre Paul-Émile-Meloche de la Commission scolaire des Trois-Lacs.

Si vous désirez poser votre candidature à l'un des cinq postes au comité exécutif, vous devez remplir le formulaire *Mise en candidature* que vous retrouverez sur le site Internet du SERV à [www.servaudreuil.net](http://www.servaudreuil.net), dans *Élections au comité exécutif*, sous l'onglet *Qui sommes-nous?* Votre formulaire de candidature doit être retourné au plus tard 10 jours avant la tenue de l'élection.

Venez voter en grand nombre!

### DATES IMPORTANTES

<b>Avis de convocation acheminé aux membres</b>	<b>10 mai</b>
<b>Mises en nomination à transmettre à la présidente d'élection, madame Marie-Claude Nolin</b>	<b>20 mai</b>
<b>Affichage de la liste des mises en candidature dans les établissements</b>	<b>25 mai</b>
<b>Assemblée d'élection au théâtre Paul-Émile-Meloche de la Commission scolaire des Trois-Lacs</b>	<b>30 mai à 16 h</b>

Véronique Lefebvre, présidente



Du 9 au 13 avril 2018  
**Inspirer  
 le mouvement**  
 La Semaine de la relève CSQ se tiendra du 9 au 13 avril 2018



**Invite une  
 personne à  
 venir  
 découvrir le  
 monde syndical**



# 4 à 7

**Dans le cadre de la semaine de la  
 relève syndicale, le SERV  
 vous invite à un 4 à 7.**



**Quand : Jeudi 12 avril 2018**  
**Où : Bar Chez Maurice**  
**1897, chemin Sainte-Angélique**  
**Saint-Lazare, 2e étage**  
**Activité : Jeu questionnaire**

**À la saveur  
 syndicale!**



**Pizza et rafraichissements  
 vous seront servis**



**Inscription obligatoire par  
 téléphone au 450 455-6651  
 ou par courriel à  
[claudine@servaudreuil.net](mailto:claudine@servaudreuil.net)  
 avant le jeudi 5 avril 2018.**

# Formation sur le régime québécois d'assurance parentale



SPSTL

SPPOM

Une session de formation sur le régime québécois d'assurance parentale est offerte à tous les membres du SERV, du SPSTL et du SPPOM.

Personne ressource : Mario Labbé,  
Conseiller syndical à la CSQ

## À L'ORDRE DU JOUR

### Connaitre et comprendre :



- Le régime québécois d'assurance parentale;
- Les congés de maternité;
- Les congés de prolongation de maternité;
- Les situations particulières (grossesses rapprochées, retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite, etc.);
- Le retrait préventif de la travailleuse enceinte.

Une collation  
vous sera servie

**Lundi 16 avril 2018**

**De 16 h à 18 h**

**Bureau syndical du SERV**

2239, chemin Sainte-Angélique, Saint-Lazare

**Inscription obligatoire AVANT LE 12 AVRIL 2018**

par courriel à [claudine@servaudreuil.net](mailto:claudine@servaudreuil.net)

ou par téléphone au 450 455-6651

Véronique Lefebvre  
Présidente  
SERV

Éric Vézina  
Président  
SPSTL

Anne-Valérie Savage  
Vice-présidente et  
déléguée Trois-Lacs  
SPPOM

# FORMATION RREGOP 101



Une session de formation sur le RREGOP (Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics) est offerte aux membres du SERV, du SPSTL et du SPPOM. Elle vise les personnes de tous âges qui veulent connaître les bases de leur régime de retraite.

Personne ressource : Sébastien Lavergne  
Conseiller syndical à la CSQ

## À L'ORDRE DU JOUR

1. Qu'est-ce que le RREGOP ?
  - Ce que dit la LOI
- 2.- Votre participation au RREGOP
3. Qu'est-ce que :
  - Les années de service reconnues;
  - Les cotisations;
  - Le rachat de service;
  - L'exonération;
  - L'indexation de la rente;
  - Etc...

*Une collation  
sera servie*

**Lundi 28 mai 2018**

**De 16 h à 18 h**

**Bureau syndical du SERV**

2239, chemin Sainte-Angélique  
Saint-Lazare

**Inscription obligatoire AVANT LE 24 MAI 2018**  
par courriel à [claudine@servaudreuil.net](mailto:claudine@servaudreuil.net)  
ou par téléphone au 450 455-6651

Véronique Lefebvre  
Présidente  
SERV

Éric Vézina  
Président  
SPSTL

Anne-Valérie Savage  
Vice-présidente et  
déléguée Trois-Lacs  
SPPOM

## Souvenirs du souper-conférence

Ce souper-conférence a eu lieu le 14 mars dernier au restaurant **Il Tesoro** à Saint-Lazare

Un énorme merci

- aux membres participants et si attentifs durant la conférence;
- à la conférencière Shanna Stever pour son éloquence et sa passion pour les livres;
- au comité organisateur de l'évènement pour son dévouement et sa disponibilité!

féministe  
tant  
qu' il le  
faudra !

Le comité de la condition des femmes : Julie Chagnon, Nadine Lavoie, Katia Lapointe et Amélie Lapointe.



La conférencière, Shanna Stever et la présidente du SERV, Véronique Lefebvre.



Les participantes au souper-conférence du 14 mars 2018.



Les gagnantes des prix de présence.



Quel succès! Au plaisir de vous revoir toutes l'an prochain.

Amélie Lapointe  
Responsable du comité de la condition des femmes

L'Informel

Éditeur : Véronique Lefebvre  
Mise en page : Claudine Berger

Responsable à l'exécutif : Véronique Lefebvre  
Collaboration: Amélie Lapointe